

DÉCRYPTAGE

Écologie et pouvoir d'agir

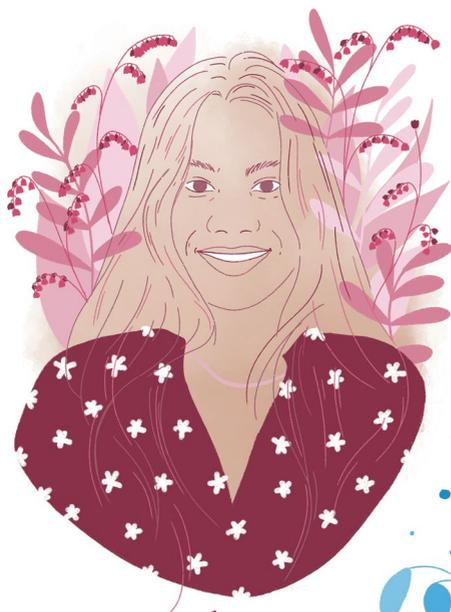


LES COLLECTIONS DU F3E

ENJEUX SUR



“ Quelle part des émissions des ONG est réellement “justifiable” au regard de la finalité des missions des ONG? ”



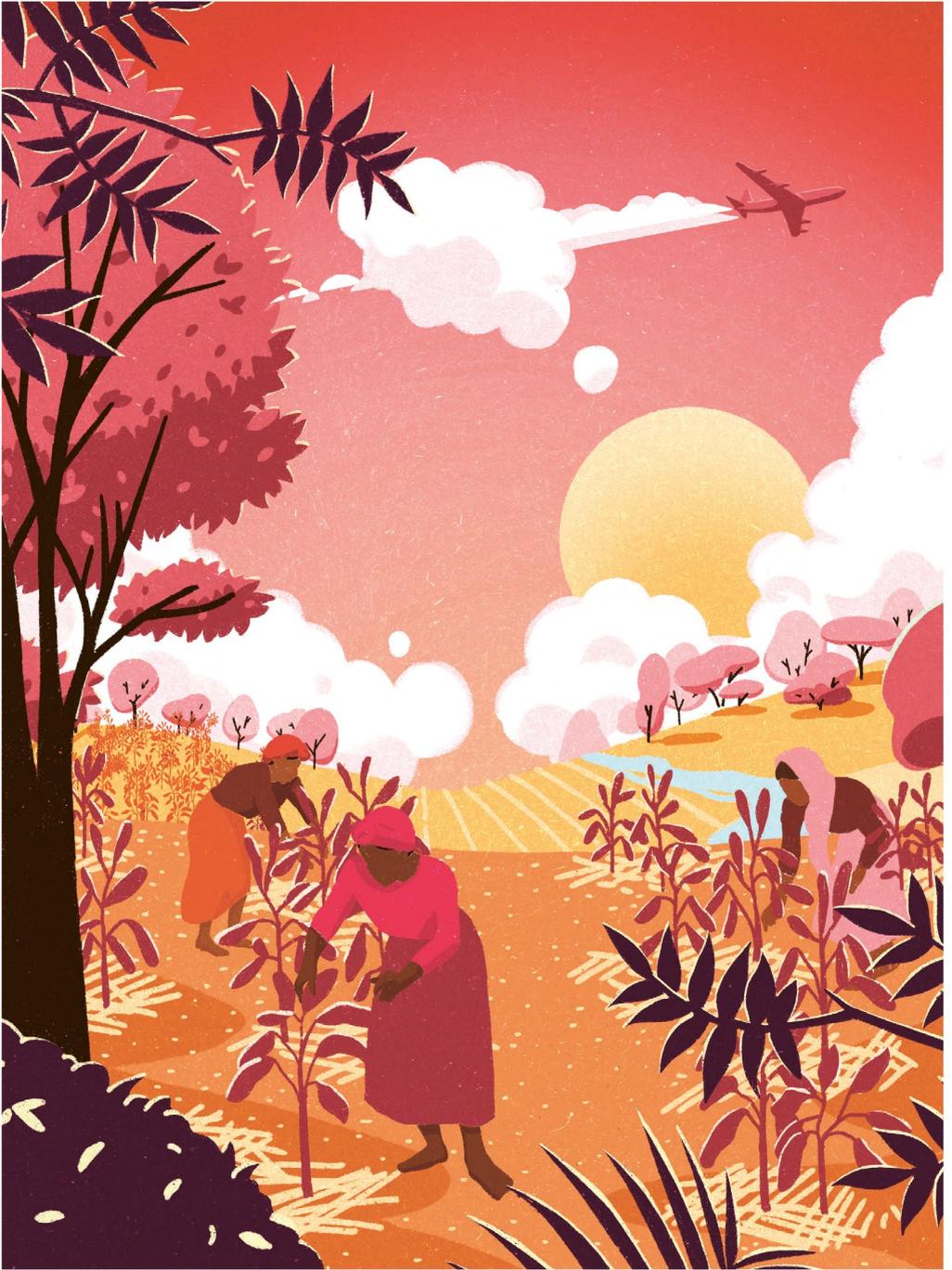
ZOÉ BOUAHOM ET GUILLAUME QUELIN

GRET
FRANCE

05

INÉGALITÉS ET RESPONSABILITÉS CLIMATIQUES

AGISSONS EN COLLECTIF !



Cette contribution se base sur un retour d'expérience vécu en Guinée en 2023. Les constats issus du terrain visent à mettre en lumière des enjeux concrets auxquels sont confrontés les communautés et les ONG de solidarité internationale dans leur contribution à la lutte contre le changement climatique. En ouverture, des pistes d'action mises en place au Gret viennent illustrer une démarche possible pour tenter d'y faire face. La rédaction se décline donc en 3 parties : constats / prise de recul sur l'enjeu / retour d'expérience à l'échelle du Gret.

Les deux enjeux principaux retenus sont :

- Le risque de mal-adaptation
- La réduction de l'empreinte carbone des ONG

Le risque de mal-adaptation ou l'enjeu de pouvoir agir collectivement et en conscience à l'échelle locale

Retours du terrain – observations lors de visites de terrain

Nous, Guillaume Quelin et Hamet Diallo, chef de projet Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), avons mené une mission d'un mois dans la région du Fouta Djallon, en Guinée, à la demande de la Fédération des Paysans du Fouta Djallon et de leurs membres, grâce à un financement de l'Agence Française de Développement et du CCFD – Terre Solidaire. Surnommée le château d'eau de l'Afrique de l'Ouest, cette région connaît une forte pluviométrie mais retient peu la ressource en eau qui nourrit ensuite les fleuves Sénégal, Niger et Gambie.

Selon les prévisions, le changement climatique va, dans le Fouta Djallon, augmenter fortement les températures, à un rythme égal voire supérieur aux moyennes de la sous-région¹. Cela va notamment augmenter le besoin en eau des plantes qui, comme nous, transpirent. Le sol sera plus sec donc plus difficile à travailler. Si la pluviométrie devrait rester globalement stable en quantité – hormis dans les régions frontalières du Sénégal et de la Guinée Bissau – elle devrait varier dans le temps et en intensité. Or, la ressource en eau est également dépendante des activités humaines et inversement : parfois vulnérable (étalements urbains, coupe abusive

1 SMHI, <https://ssr.climateinformation.org/>

INÉGALITÉS ET RESPONSABILITÉS CLIMATIQUES

du bois, prélèvements importants...), parfois protégée (reboisement, protection des forêts sacrées...).

En réalisant des visites de terrain le long de 7 cours d'eau de la région, nous avons observé des pratiques d'adaptation en cours :

- **Mise en place de paillage**, technique agroécologique qui protège la terre des rayons du soleil et aide ainsi à conserver l'humidité du sol, donc limite le besoin d'arrosage
- **Recours à des motopompes** pour faire venir l'eau du cours d'eau aux champs parfois éloignés, en dépit des besoins des autres usager·ère·s
- **Travail du lit du cours d'eau pour créer des bassins de stockage**, en bloquant parfois l'écoulement normal du cours d'eau, ce qui impacte les usager·ère·s en aval
- **Déforestation à proximité des cours d'eau pour rapprocher les périmètres maraîchers** de la ressource et diminuer ainsi l'effort d'arrosage qui se fait souvent à l'arrosoir
- **Mise en place d'ouvrages hydrauliques agricoles** parfois fonctionnels mais parfois non entretenus, mal dimensionnés ou victimes de conflits fonciers
- **Test de nouvelles variétés de plantation comme le karité**, qui est cultivé dans des régions plus au nord de la Guinée, connaissant actuellement des températures plus fortes donc plus proches des conditions à venir au Fouta Djallon
- **Baisse de motivation pour le maraîchage, devenu trop difficile, au profit notamment de la culture de l'anacarde**, fortement encouragée par l'État et par son prix de vente à un moment donné ; la culture de l'anacarde entraînant une forte déforestation, une acidification des sols alors que l'anacarde est elle-même vulnérable à l'évolution des températures

En échangeant avec les usager·ère·s des cours d'eau, nous avons appris que quasiment tout·e·s avaient observé une augmentation des températures mais peu avaient conscience que cela provenait d'un changement climatique global : selon elles et eux, la cause quasi exclusive était la déforestation que leurs communautés avaient elles-mêmes provoquée.

Prise de recul sur la mal-adaptation

L'adaptation au climat est une compétence ancestrale de l'être humain. L'être humain peut ainsi vivre du Sahel au Groenland. Il est donc normal d'observer des

processus d'adaptation, dans un contexte ouest-africain où les températures ont déjà en moyenne augmenté d'au moins 1°C².

On peut classer les stratégies d'adaptation observées en 2 catégories :

- Les mesures d'adaptation qui visent à **continuer « comme avant »** tout en essayant de se protéger des impacts du climat. Par exemple : *« je continue la culture du piment mais j'applique un paillage pour limiter l'impact de la chaleur »* ou *« je continue l'irrigation de mon champ avec une motopompe »*.
- Les mesures d'adaptation qui visent à **transformer profondément les pratiques** et comportements pour tirer profit de l'évolution du climat. Par exemple : *« je teste la culture du karité, pratique endogène d'une autre région, ou de l'anacarde, pratique importée »*.

Dans les deux cas, il y a de bonnes pratiques (test du paillage, test du karité...) et de mauvaises pratiques (recours aux motopompes individuelles, déforestation pour approcher les périmètres maraichers des cours d'eau, conversion vers l'anacarde...). En effet, certaines pratiques sont jugées mauvaises, car :

- **Peu équitables**, comme le recours à la motopompe individuelle qui accentue les inégalités sociales et économiques avec celles et ceux qui n'ont pas les moyens d'y avoir recours et auront accès à encore moins d'eau ;
- **Impactantes pour l'environnement** et *in fine* sur la ressource en eau qui est pourtant recherchée, comme la pratique de la déforestation à proximité des cours d'eau ;
- **Elles-mêmes vulnérables à l'évolution du climat**, comme le recours à l'anacarde, qui ne constitue donc pas une valeur refuge durable.

Par ailleurs, la majeure partie des parties prenantes rencontrées, lors de visites de terrain (diagnostic co-construit en marchant sur une journée) et d'ateliers réunissant 40 personnes environ (représentant-e-s de filières, agriculteur-riche-s individuel-le-s ou en coopératives...) n'ont pas conscience du changement climatique global et pensent qu'un retour à un climat passé est possible si l'on reboise. Pourtant, même en reboisant, le changement climatique global va continuer à augmenter les températures, les incertitudes sur les saisons des pluies et les événements extrêmes (tempêtes, vents violents...). Il est donc nécessaire que les parties prenantes se

2 Les températures ont augmenté de 1 à 3°C en Afrique de l'Ouest depuis les années 1970, https://cdkn.org/sites/default/files/2022-04/IPCC%20Regional%20Factsheet%202_West%20Africa%E2%80%93FR_web.pdf

INÉGALITÉS ET RESPONSABILITÉS CLIMATIQUES

préparent également à ces évolutions sinon leurs efforts d'adaptation seront rendus caducs. La sensibilisation pour une bonne compréhension du problème est donc un prérequis indispensable.

Si l'être humain a une propension à pouvoir s'adapter, il faut cependant prendre garde à la mal-adaptation³. L'adaptation au changement climatique demande donc une réponse collective planifiée à l'échelle locale, qui prend en compte les répercussions sociales et environnementales ainsi qu'une réponse, en conscience, à l'évolution globale du climat et aux incertitudes associées. Aujourd'hui, si la planification de l'adaptation s'accélère aux échelles nationales, elle peine encore à être co-construite et opérationnelle à l'échelle locale. Elle nécessite aussi des arbitrages entre plusieurs options qui peuvent être radicalement différentes (d'une résilience de l'économie à une soutenabilité forte). L'adaptation ne peut pas se réduire à une solution technique : elle demande une réponse politique, sociétale, qui met en débat des avenir possibles pour le territoire, la nature et la communauté.

À l'issue de ce diagnostic participatif, l'approche des 3 prochaines années a été définie et reposera sur 3 piliers :

- continuer la démarche de concertation dans le temps, pour initier une gestion intégrée de la ressource en eau, avec à terme, la création de comités locaux de l'eau, ce qui rentre dans les orientations nationales mais reste pionnier à l'échelle locale ;
- poursuivre la promotion de pratiques agroécologiques plus résilientes, dans la continuité des interventions historiques de la Fédération dans ce domaine ;
- et co-construire de petits aménagements pour faciliter l'absorption de l'eau par le sol, constituer de petits stocks, pilotés par les cadres de concertation mis en place.

3 On utilise le concept de mal-adaptation pour désigner un changement opéré dans les systèmes naturels ou humains qui font face au changement climatique et qui conduit (de manière non intentionnelle) à augmenter la vulnérabilité au lieu de la réduire. Une situation de mal-adaptation correspond à l'une des situations suivantes : i) utilisation inefficace de ressources comparée à d'autres options d'utilisation (par exemple, le recours massif à la climatisation au lieu de l'investissement dans l'isolation) ; ii) transfert incontrôlé de vulnérabilité : d'un système à un autre, mais également d'une période à une autre ; réduction de la marge d'adaptation future (mesures qui limitent la flexibilité éventuelle, par exemple, plantation d'essences d'arbres à rotation longue) ; iii) erreur de calibrage : sous-adaptation ou adaptation sous-optimale (par exemple, une digue de protection n'a pas été suffisamment rehaussée). ONERC, https://www.adaptation-changement-climatique.gouv.fr/sites/cracc/files/fichiers/2020/03/La%20mal-adaptation_0.pdf

LES FEMMES, PREMIÈRES TOUCHÉES PAR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Au début de chaque atelier, nous demandions à un homme et une femme dans quelle mesure ils et elles étaient témoins du changement climatique. La première femme à parler est directement entrée dans le vif du sujet : « c'est nous, les femmes, les premières touchées par le changement climatique ». Nous avons ensuite creusé cette piste avec l'ensemble des participant-e-s à l'aide de la « journée type ». Les femmes, puis les hommes, ont listé les tâches qu'ils et elles devaient réaliser i) en saison des pluies puis ii) en saison sèche. Les résultats étaient similaires dans les 7 sous-bassins versants du diagnostic : il existe des inégalités dans la répartition des tâches entre les femmes et les hommes. Les femmes ayant l'ensemble des tâches ménagères et d'éducation en plus de travail dans les champs alors que les hommes se cantonnent aux activités agricoles. Or, dans toutes leurs attributions, les femmes ont en charge d'aller chercher de l'eau, dont le besoin va s'accroître à cause du changement climatique : les femmes témoignaient déjà de la nécessité de se lever plus tôt, de se coucher plus tard et d'aller chercher l'eau plus loin. Les inégalités femmes/hommes sont donc sensibles au changement climatique et vont donc s'accroître si une adaptation équitable n'est pas mise en place. Ce sera tout l'enjeu de la gouvernance locale de l'eau à construire.

Retour d'expérience Gret sur l'intégration des enjeux climatiques au sein des projets de solidarité internationale

Éviter la mal-adaptation est un enjeu pour le Gret car nous travaillons, comme d'autres ONG de solidarité internationale, sur différentes thématiques sensibles à l'évolution du climat : lutte contre les inondations, accès à l'eau, agriculture, hydroélectricité, foresterie... Si le Gret travaille depuis de longues années des démarches participatives afin d'apporter des réponses collectives, prenant en compte les enjeux sociaux et environnementaux, tous les projets n'intègrent pas encore des analyses de l'évolution du climat à venir.

INÉGALITÉS ET RESPONSABILITÉS CLIMATIQUES

Le Gret a défini en 2022 une stratégie⁴ « transition écologique » qui possède deux leviers d'actions principaux dont un est dédié à l'intégration du climat dans les projets : « Le Gret s'engage à renforcer sa contribution à la lutte contre le changement climatique en développant une expertise spécifique sur la transition écologique et en systématisant la prise en compte des enjeux de transition écologique (climat et biodiversité) dans l'ensemble de ses projets. »

Une liste de questions a notamment été mise en place, qui interroge le risque de mal-adaptation des nouveaux projets du Gret. Des formations et des outils thématiques sont également mis en place, en fonction de la demande des différentes équipes thématiques du Gret. Cela constitue un premier pas vers la réduction du risque de mal-adaptation, à l'échelle des équipes du Gret. Il faut aussi cependant s'adapter aux réalités du terrain et notamment mettre en premier lieu l'accent sur la compréhension du phénomène de changement climatique par les communautés locales.

Cette approche s'inscrit dans une dynamique collective, notamment au niveau de la Commission Climat & Développement de Coordination Sud et Care France, où d'autres ONG s'engagent dans ce domaine comme le Geres (approche de climatocompatibilité), Initiative Développement (mise en place d'analyse de vulnérabilité en amont de projets), Care France (marqueur résilience, approche d'analyse communautaire de la vulnérabilité climatique...), etc. Des publications conjointes capitalisent ces apprentissages⁵.

4 Stratégie transition écologique du Gret, <https://gret.org/du-global-au-local-la-nouvelle-strategie-climat-du-gret/>

5 Exemple de publication collective : <https://www.coordinationsud.org/wp-content/uploads/Coordination-SUD-Etude-CCD-integrer-adaptation-resilience-2021.pdf>

La responsabilité climatique et environnementale des organisations ou l'enjeu de repenser nos modes d'actions et de partenariats

Retours du terrain – un sentiment de malaise et de responsabilité

Lorsque nous avons dû évoquer avec les communautés du Fouta Djallon l'implication des gaz à effet de serre dans les changements ressentis et à venir, j'ai ressenti en mon for intérieur un malaise. **Oui, mon mode de vie européen, ma venue même en Guinée, contribuent directement aux problèmes que nous sommes venus tenter de surmonter.**

Pour rappel, les températures ont augmenté de 1 à 3°C en Afrique de l'Ouest depuis les années 1970. Si l'humanité réduit drastiquement ses émissions de gaz à effet de serre, nous pouvons espérer retrouver un réchauffement global en 2100 en Afrique de l'Ouest de l'ordre de 1,4°C mais si nous ne réduisons pas suffisamment nos émissions, cela pourrait augmenter jusqu'à 4 voire 5°C. Il y a donc un levier en Guinée, pour s'adapter mais aussi un levier d'action au niveau des pays historiquement responsables de la situation, pour réduire leurs émissions. Leurs ou nos émissions ?

Comme le rappelle Valérie Masson Delmotte, co-présidente du groupe de travail n°1 du GIEC sur l'atténuation des émissions, «chaque tonne compte», donc celles de la coopération internationale aussi.

Dans le cadre de ce projet, nous avons essayé d'optimiser les déplacements en avion par rapport au scénario initial, en réalisant une mission initiale longue d'un mois, en binôme avec une personne de France et une personne du Sénégal. Pour la suite du projet, seul Hamet Diallo, du Sénégal, se rendra une fois par an en Guinée. Le binôme sera reconstitué une seule fois, à la fin du projet.

Prise de recul sur une dynamique collective

De plus en plus d'ONG de solidarité internationale s'engagent dans une démarche de réduction de leurs émissions. Les motivations sont multiples :

INÉGALITÉS ET RESPONSABILITÉS CLIMATIQUES

- Réponse nécessaire et adéquate face à l'urgence climatique;
- Demandes croissantes des salarié-e-s;
- Évolution des critères de financements des bailleurs (mise en place de classification de projets climat à l'Agence Française de Développement (AFD), mise en place de minima environnementaux par la Direction Générale « European Civil protection and Humanitarian aid Opérations » de l'Union Européenne);
- Émulation au sein de dynamiques collectives (Réseau Environnement Humanitaire (REH), Commission Climat et Développement de Coordination Sud, Groupe Initiatives...), etc.

D'une manière générale, le secteur humanitaire a un engagement plus ancien dans ce domaine que le secteur du développement. Le Réseau Environnement Humanitaire (REH) propose notamment une charte où les signataires s'engagent à réduire de 50% leurs émissions d'ici à 2030, sur la base des recommandations du GIEC. Les démarches de réduction des émissions, au sein des ONG, questionnent la part du carbone « essentiel » : **quelle part des émissions des ONG est réellement «justifiable» au regard de la finalité des missions des ONG?**

Les trajets en avion étant une source importante de gaz à effet de serre pour les ONG de solidarité internationale, ces démarches s'inscrivent en lien avec la question de la localisation de l'aide, la décentralisation des ONG françaises, les partenariats sur le terrain. Ces réflexions questionnent donc également fondamentalement les relations Nord-Sud / Sud-Sud au sein de la société civile. **Il s'agit autant ici de pouvoir d'agir pour l'écologie que de l'écologie pour remettre en question nos moyens d'agir.**

Les ONG adoptent différents types de stratégies :

- Certaines ne se donnent un objectif qu'au niveau des trajets en avion car c'est le poste principal d'émission et le poste le plus simple à suivre et évaluer (sur la base des facteurs de l'agence de voyage);
- Certaines estiment leurs émissions et définissent des actions dans plusieurs domaines (transport, énergie, achats...) sans se doter d'un objectif de réduction chiffré;
- Certaines définissent en complément un objectif chiffré de réduction des émissions.

Plusieurs exercices de capitalisation de ces démarches de transition sont en cours, avec une thèse de Vincent Pradier au sein de Coordination Sud, une publication

prévue du Groupe Initiative ou une enquête annuelle qui vient d'être mise en place par la Commission climat et développement de Coordination Sud, en partenariat avec le Réseau Action Climat (RAC), le Réseau Environnement Humanitaire, le Groupe Initiative et le Groupe Pays en Développement de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN). Il existe toutefois encore peu de retours d'expérience consolidés sur la durée.

Retour d'expérience du Gret – de la conception à la validation d'une stratégie de transition écologique

Un des leviers d'action de la stratégie « transition écologique » du Gret repose sur la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre.

Nous sommes parti·e·s du constat que le Gret, avec un siège – fortement émetteur – et nos 15 représentations dans le monde – avec des contextes historiques, sécuritaires, etc. différents –, possédait des similitudes avec les pays membres des COP (Conférence des Parties, qui réunit chaque année les pays ayant décidé de travailler ensemble sur le changement climatique, soit 197 pays en 2023). Un des principes fondamentaux de ces négociations est le principe des « responsabilités communes mais différenciées » : chaque État émet dans des proportions différentes mais tous n'ont pas la même responsabilité historique ni la même capacité à changer leur trajectoire (en particulier les pays les moins avancés).

Lors de la COP21 en 2015, les États ont adopté l'Accord de Paris sur le climat qui propose une déclinaison particulière de ce principe. Les États, dans leur ensemble, se sont donnés un objectif commun : limiter le réchauffement climatique à 2°C voire 1,5°C et chacun, individuellement, définit souverainement sa contribution à cet objectif global. Aujourd'hui, la somme de toutes les contributions des États, si elles étaient respectées, induirait un réchauffement global d'environ 3°C. Tous les 5 ans, les États doivent revoir leurs ambitions à la hausse pour atteindre collectivement l'objectif fixé en 2015. Il n'y a pas de sanction prévue mais des facilitations techniques ou financières pour appuyer les pays en développement ayant des difficultés à atteindre leurs objectifs.

Le Gret s'est inspiré de cette articulation et s'est fixé un objectif global : « Le Gret s'engage, collectivement, à réduire en moyenne d'ici à 2030 les émissions de gaz à effet de serre, par Gretien·ne, de 50% par rapport à 2019 » et a mis en place des contributions à l'échelle de chacun des sites : « Chaque site planifiera ses propres actions de réduction et définira son propre objectif de réduction, tout en respectant

INÉGALITÉS ET RESPONSABILITÉS CLIMATIQUES

le seuil minimal d'une réduction moyenne des émissions de gaz à effet de serre de 25 % par Gretien·ne d'ici à 2030.»

La stratégie «transition écologique» du Gret a été validée en 2022 dans le cadre d'une Assemblée Générale Extraordinaire, seul organe de décision en capacité d'adopter une telle stratégie. L'élaboration de cette stratégie a donc reposé sur une concertation qui alternait des temps de «défrichage» en groupe restreint et des temps de restitution-débats avec le collectif. Cette concertation s'est aussi appuyée sur une démarche de sensibilisation au long cours : 15 % à 20 % des Gretien·ne·s environ ont participé à une fresque du climat. Le parallèle avec l'Accord de Paris a également permis de faciliter l'appropriation de la démarche par les collègues de l'ensemble des pays d'intervention du Gret puisque tous les pays ont adopté leur propre contribution nationale.

Le 11 mai 2023, le Gret a organisé sa première «COP» afin de suivre les engagements de chaque équipe et de chaque site. Tous les sites ont adopté un premier plan d'actions élaboré sur le terrain et les premières actions concrètes voient le jour : maintien d'un refroidissement par ventilateurs et non climatiseurs (sobriété), baisse de la température de consigne en hiver (sobriété), achat de véhicules électriques (énergie renouvelable), mise en place de panneaux solaires (énergie renouvelable)...

La réduction des émissions liées aux billets d'avion fait l'objet d'un chantier de concertation en parallèle. Il repose sur des temps de concertation basés sur la méthode de l'affirmation-thèse, qui consiste à tester des idées «chocs» puis à amener les participant·e·s à co-construire un consensus, puis à mettre en place des temps de concertation en vue de définir une vision à long terme d'un Gret bas carbone et résilient.

ENRICHISSEMENT

Prendre ses responsabilités pour contribuer à la lutte contre le changement climatique, par Georgine

Cet article est très riche de l'expérience du Gret avec les communautés, relevant les stratégies d'adaptation au changement climatique par les communautés visitées, puis leurs propositions mettant les communautés devant leur responsabilité de pouvoir agir collectivement pour éviter la mal-adaptation.

L'intégration du climat au sein des projets du Gret est d'autant plus louable que l'association a pris ses responsabilités climatiques et se positionne comme une des ONG qui contribue de façon visible à la lutte contre le changement climatique.

Dans sa « stratégie transition climatique de 2022 », la réduction de l'empreinte carbone est privilégiée, nous pouvons y ajouter la réduction de la consommation d'électricité, la réduction des déchets, la réduction de la pollution numérique et le fait de privilégier les transports moins polluants. Ces efforts sont louables.

Toutefois, si la communauté internationale ne respecte pas ses engagements pour contenir le phénomène d'augmentation moyenne des températures à la surface de la terre, les objectifs de Paris ne seront jamais atteints. Les grands pays pollueurs, et les grandes compagnies minières, doivent impérativement réduire les activités liées à l'extractivisme à grande échelle (la production des énergies fossiles, comme le pétrole et le charbon, étant des activités qui libèrent de grandes quantités de gaz à effet de serre), l'industrialisation et l'extraction effrénée des ressources minières polluant l'environnement, la déforestation et l'agriculture intensive. Les pays doivent avec beaucoup plus de sérieux soutenir les projets écologiques et la transition vers l'énergie propre.

REMERCIEMENTS

COORDINATION DE L'OUVRAGE

Isabelle Moreau, Armelle Barré - F3E
Avec l'appui d'Elise Idir, Santiago
Hidalgo Sanchez et Vanessa Gautier

ACCOMPAGNEMENT À LA COORDINATION

Vladimir Ugarte - Empodera
Consultores

ILLUSTRATIONS

Fatma Laadhari

GRAPHISME

Nicolas Folliot

ISBN

978-2-491388-07-2

Dépôt légal : avril 2024

RÉDACTION DES ARTICLES

Idriss Yousif Abdalla Abaker
Blanca Bayas
Zoé Bouahom
Elena Brito Herrera
Diego Escobar Diaz
Sergi Escribano
Georgine Kengne Djeutane
Ratna Mathur
Habib Ali Mohammed Mousa
Guillaume Quelin
Manuela Royo Letelier
Jiji Sebastian
Naseem Shaikh
Sembala Sidibe
Alitzel Velasco Burgunder

TRADUCTIONS ET INTERPRÉTARIAT

Sabrina Asis
Anne-Marie Cervera
Caroline Fraisse
Marion Guérin
Sarah Mackley
Corinne Taylor

Cette publication bénéficie d'un soutien de l'Agence Française de Développement.

Les idées et les opinions qui y sont présentées n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue de l'Agence Française de Développement.

AVEC LE SOUTIEN DE





Ce document est mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution – Pas d’Utilisation Commerciale – Pas de Modification 4.0 International.

Vous êtes libres de reproduire, distribuer et communiquer ce document au public. Néanmoins, vous devez respecter les conditions suivantes : vous devez citer le nom de l’auteur original de la manière indiquée par l’auteur ou autrice de l’œuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d’une manière qui suggérerait qu’ils ou elles vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l’œuvre); vous n’avez pas le droit d’utiliser ce document à des fins commerciales; vous n’avez pas le droit de modifier, de transformer ou d’adapter ce document. Le texte intégral du contrat est disponible à l’adresse suivante : <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Comment et pourquoi lier écologie et pouvoir d'agir quand on évoque les enjeux de solidarités en général et les enjeux de solidarité internationale en particulier ?

Écologie et pouvoir d'agir a pour objectif de défricher la thématique pour le réseau du F3E.

En donnant la parole à des contributrices et contributeurs issu-e-s de 6 pays différents, le F3E a cherché à montrer une diversité d'approches, qui ont un comme point commun l'articulation entre enjeux écologiques et justice sociale.

Pendant presque un an, les autrices et auteurs des 9 articles réunis dans l'ouvrage ont échangé leurs points de vue avant de se lancer dans l'écriture. Le produit de ces échanges se trouve entre vos mains : des commentaires enrichissant les articles ont été préservés pour montrer les articulations entre les différentes positions.

En guise de conclusion, l'ouvrage propose des recommandations élaborées par les participantes et participants à une journée dédiée à la présentation de ces articles fin 2023, qui ont été enrichies du regard des contributrices et des contributeurs.

Que vous soyez impliqué-e dans une organisation de la société civile, dans une collectivité territoriale, que vous travailliez en France ou à l'international, cet ouvrage est fait pour vous !



17, rue de Châteaudun
75009 Paris, France
T : 33 (0) 1 44 83 03 55
M : f3e@f3e.asso.fr
f3e.asso.fr

AVEC LE SOUTIEN DE

